

Voici le résultat du travail rigoureux effectué par le conseil municipal lors de l'analyse de tous les postes budgétaires pour l'année à venir.

Avant d'entrer dans le fin détail de tous les chiffres, j'aimerais vous faire un résumé des dépenses dites « incompressibles ». La Ville, comme nous tous, n'échappons pas à la hausse du prix du carburant. Pour la prochaine année, la dépense totale de carburant est supérieure à 200 000 \$. Nous allons payer presque 600 000 \$ en électricité. La police est presque à 700 000 \$ et la quote-part de la MRC totalise plus de 1,6 millions.

Maintenant que la table est mise allons dans le détail.....

Les dépenses **d'administration générale** diminuent d'un peu plus de 4% pour totaliser **1 499 696 \$**. Cette diminution est principalement due au montant de ré-équilibrage du rôle triennal qui nous n'avons pas à payer pour les 2 prochaines années puisque le nouveau rôle est effectif à compter de 2022.

Les dépenses pour la **sécurité publique** sont en hausse de 5.33%. Elles totalisent la somme de **1 234 877 \$**. De cette somme, un montant de **694 112 \$** est réservé pour le service de police. La différence sera attribué au service incendie.

Les dépenses du secteur **transport** passent à **2 393 906 \$** soit une augmentation de 5,20% ou 118 314 \$. Étant donné qu'il y a de plus en plus de personnes qui utilisent les trottoirs, nous avons décidé d'engager un opérateur supplémentaire dédié à l'entretien des trottoirs avec la chenillette. Ce qui a pour conséquence de faire augmenter la masse salariale au-delà du 2% habituel.

Les dépenses du secteur **hygiène du milieu** sont encore une fois, une des grandes responsables de la hausse du budget. C'est le secteur qui regroupe la collecte et le transport des ordures ménagères. La hausse pour ce secteur est de **262 651 \$** et se chiffre à **2 482 162 \$**. La quote-part que nous allons verser à la MRC de la Haute-Gaspésie est en hausse de **246 733 \$** soit 21,70%. La hausse de la quote-part que nous verserons à la MRC s'ajoute à la hausse de l'année dernière qui était de **136 564 \$** et à celle de l'année 2020 au montant de **276 919 \$**. Cette hausse est directement responsable de l'augmentation de 59,20 \$ de la taxe de services « vidange ».

Le budget réservé au secteur **santé et bien-être** demeure identique à celui de l'année dernière pour se chiffrer à **70 000 \$**. Il s'agit ici de la participation de la Ville pour le fonctionnement de l'OMH.

Le budget du secteur **Urbanisme, zonage et mise en valeur du territoire** demeure stable à **352 053 \$**.

Pour l'année 2022, une somme de **1 827 115 \$** a été réservée pour les **loisirs, le sport et la culture** à Sainte-Anne-des-Monts. Ce montant est légèrement à la hausse étant donné que nous avons prolongé la période d'embauche du responsable des projets municipaux.

La Ville de Sainte-Anne-des-Monts a réservé la somme de **164 877 \$** pour les **frais de financement**. Il s'agit des intérêts à payer sur la dette à long terme. J'aimerais profiter de l'occasion pour vous parler de la mécanique du financement. Vous savez que la Ville doit emprunter le montant des subventions que le gouvernement provincial nous accorde.

Par la suite, le gouvernement nous rembourse capital et intérêt sur une période allant de 10 à 20 ans dépendamment des programmes. Donc la Ville reçoit des revenus d'intérêt de la part du gouvernement. Ce qui fait en sorte que la vraie dépense d'intérêts pour l'ensemble de la Ville est seulement de **77 864 \$**. Le montant de la dette pour lequel la Ville est responsable est inférieur à un demi-million.

Au chapitre des **immobilisations et du remboursement d'emprunts**, la Ville de Sainte-Anne-des-Monts consacrera, dans la prochaine année, une somme totale de **1 744 660 \$** soit une hausse de **409 033 \$**. Cette hausse est principalement due à l'augmentation des projets d'immobilisations. L'investissement en immobilisations au montant de **1 289 527 \$** nous permettra d'entreprendre bon nombre de projets que la Ville désire réaliser en ayant toujours comme objectifs l'amélioration de nos infrastructures ainsi que la qualité de vie de nos citoyens.

Suite à tous ces changements, la valeur totale du budget se situe maintenant à **1 769 346 \$**. C'est une hausse de **898 189 \$** ou **8.26%**. L'année 2022 est marquée par le dépôt du rôle triennal. Avec ce nouveau rôle, la richesse foncière de la Ville augmente de 8,42% ou 43 millions pour se chiffrer à **553 949 900 \$**.

**Voici donc les taux de taxes que la Ville de Sainte-Anne-des-Monts imposera pour la prochaine année :**

**Le taux de la taxe foncière de base pour la catégorie résiduelle demeure le même pour une huitième année consécutive soit 1,17 \$ par 100 \$ d'évaluation.**

J'aimerais souligner que malgré nos efforts constants pour garder les dépenses à leur plus bas niveau, la Ville a su être suffisamment vigilante pour bénéficier pleinement de toutes les subventions disponibles pour rénover nos infrastructures vieillissantes tel que l'aéroport et nous espérons que se sera bientôt le tour de la piscine.

Voici le détail de l'imposition des taxes pour chaque secteur de la Ville Sainte-Anne-des-Monts pour l'année 2022 :

**Secteur Sainte-Anne-des-Monts :**

— Taxe foncière - catégorie résiduelle : 1,17 \$ par 100 \$ d'évaluation.

C'est maintenant au tour du secteur Sainte-Anne-des-Monts de voir les taxes dettes pour l'assainissement des eaux a été remboursée.

**Secteur Tourelle :**

— Taxe foncière - catégorie résiduelle : 1,17 \$ par 100 \$ d'évaluation.

**Services municipaux :**

Le tarif pour le service d'aqueduc augmente de 1,30\$ et s'élèvera à 109,70 \$ par unité de base. Le tarif pour le service d'égout augmente de 1,45 \$ et se situe maintenant à 123,00 \$. Pour la cueillette, la récupération et l'enfouissement des ordures, le tarif s'élève à 339,90 \$ par unité, en hausse de 59,20 \$. Le tarif pour le fonctionnement des systèmes reliés à l'assainissement des eaux augmente de 1,45 \$ et est fixé à 126,75 \$. En 2022, le coût total des services municipaux sera donc de 699,35 \$ par résidence unifamiliale au lieu de 635,95 \$ pour 2021. C'est une augmentation globale du coût des services municipaux de 63,40 \$.

Le taux de la taxe pour la catégorie des immeubles non résidentiels et la catégorie des immeubles industriels demeure inchangé à 2,17 \$ par 100 \$ d'évaluation imposable. La taxe pour la catégorie des terrains vagues desservis, la taxe pour les immeubles de 6 logements et plus ainsi que la taxe sur les immeubles agricoles et forestiers s'élèvera à 1,17 \$ par 100 \$ d'évaluation imposable.

Pour l'année 2022, la valeur moyenne d'une résidence bénéficiant de tous les services municipaux située dans le secteur de **Sainte-Anne-des-Monts** est à la hausse de 6,28% pour se chiffrer à **140 499 \$**. La facture de taxes pour cette résidence s'élèvera à **2 343,19 \$** pour la prochaine année. **Cela représente une augmentation de 58,00 \$ ou 2,54%.**

La valeur moyenne de cette même résidence bénéficiant de tous les services municipaux située dans le secteur de **Tourelle** est également en hausse pour s'élever à **114 147 \$**. La facture de taxes pour cette résidence sera de **2 034,87 \$** en 2022. **C'est une augmentation de 63,40 \$ ou 3,22%**.

Je complète cette présentation en vous soulignant les grandes lignes du programme triennal 2022, 2023, 2024.

Au cours des trois prochaines années, la Ville de Sainte-Anne-des-Monts prévoit effectuer des projets d'immobilisations d'une valeur atteignant un peu plus de 7 millions de dollars.

Comme nous l'avons entrepris depuis plusieurs années, nous prévoyons continuer le rajeunissement de la machinerie et de l'équipement avec l'achat d'un chargeur sur roues, d'un chasse neige, d'une niveleuse, d'une véhicule pour le service incendie et d'une camionnette pour les travaux publics. Nous désirons également poursuivre les travaux d'amélioration de certaines rues de la ville. Le choix des rues sera fonction des disponibilités des subventions gouvernementales.

De plus, la rénovation et la remise aux normes des stations d'eau potable et d'eau usée est au centre de nos préoccupations et nous prévoyons le début des travaux pour 2022.

Pour l'année 2022, le total des sommes consacrées aux projets d'immobilisations devrait s'élever à plus de 4 millions et demi de dollars. Presque la moitié de ce montant sera pour la rénovation des stations d'eaux potable et usée. Nous avons également l'intention de donner un peu d'amour à nos infrastructures. De plus, pour les années à venir, nous désirons investir dans le développement urbain.

Pour financer les projets de l'année 2022, nous comptons sur une aide gouvernementale de l'ordre de pratiquement 2,8 millions de dollars. Nous allons également utiliser les fonds réservés, les dépenses prévues à même le budget et le surplus accumulé s'il y a lieu.

Comme toujours, je souligne que le programme triennal constitue une prévision de dépenses en immobilisations et que nous tenons à respecter ces prévisions. Mais celui-ci peut changer, car il est ajusté annuellement pour tenir compte des priorités, des disponibilités budgétaires ainsi que des changements réglementaires.

En terminant, je profite de l'occasion pour vous remercier encore une fois de la confiance que vous nous accordez.

Le conseil municipal et les employés de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts s'unissent à moi pour vous offrir, du fond du cœur, nos vœux pour un heureux temps des fêtes. Nous souhaitons que l'année 2022 soit placée pour chacun d'entre vous, sous le signe de la santé, la prospérité et de la paix.

**Simon Deschênes, maire**

2021-12-09